

Communiqué de presse

75^e Assemblée générale

La nouvelle réalité doit être prise en compte dans la loi sur le CO₂

Berne, le 8 juin 2020. – La 75^{ème} Assemblée générale de routesuisse s’est déroulée par voie circulaire à cause de la situation extraordinaire actuelle. A cette occasion, une nouvelle présidence a été élue pour l’année 2020/21. La crise économique s’installe et touche fortement les membres de routesuisse. Cette nouvelle réalité doit être prise en compte lors du traitement de la nouvelle loi sur le CO₂, afin de ne pas mettre en danger des emplois que la Confédération essaie de sauver avec les coûteuses mesures d’urgence.

L’économie routière, le secteur automobile et les transports ont été fortement impactés par les restrictions mises en place pour se protéger contre la propagation du COVID-19 – et ils souffrent toujours. Le pire est à craindre pour l’avenir : avec la fin des mesures d’urgence, de nombreux emplois seront menacés par l’effondrement de la demande et de la consommation réelles. « *Dans les mois à venir, il faudra probablement compter avec des faillites d’entreprises et une hausse du chômage dans notre secteur* », analyse Olivier Fantino, directeur de routesuisse.

Alors que le nombre de nouveaux véhicules immatriculés avait chuté en avril de 67% pour les voitures, de 20% pour les véhicules de livraison et de 15% pour les véhicules lourds par rapport à l’année précédente, la réouverture des showrooms le 11 mai n’a pas entraîné une reprise significative. Il faudra probablement attendre 2023 pour retrouver le niveau d’activité de 2019. Les ventes de carburants ont également chuté d’environ 50% après le 15 mars et elles se situent actuellement encore environ 10% en dessous du niveau de l’an passé. Par conséquent, les recettes qui alimentent le fonds pour les routes nationales et le trafic d’agglomération (FORTA) vont probablement subir une perte de 300 à 400 millions cette année.

« *Vu que la Confédération a mis à disposition des milliards de francs pour préserver les emplois en Suisse, il serait contre-productif de les mettre en danger par une loi CO₂ trop rigide* » estime Daniel Hofer, nouveau Président de routesuisse. Il est donc indispensable de prendre en compte la nouvelle réalité :

- Dans les domaines des véhicules et des carburants, il est primordial de prévoir davantage de flexibilité afin que le Conseil fédéral puisse réagir de manière adaptée en fonction de l’évolution de la crise économique, tout en garantissant l’atteinte des objectifs climatiques à un coût supportable.
- Le FORTA et les moyens qui lui sont alloués ont été adoptés largement par la population lors de la votation populaire en 2017. La colonne vertébrale du financement de la mobilité ne doit pas être affaiblie par la loi sur le CO₂. Par conséquent, l’affectation du produit des sanctions provenant des véhicules neufs ne doit pas être détournée au profit d’un nouveau fonds pour le climat.

Election du Président 2020/21

Pour succéder à François Launaz arrivé au terme de son mandat présidentiel, Daniel Hofer, Président d’Avenergy Suisse, a été élu à la présidence de routesuisse. Directeur général de Migrol SA depuis 2003, il préside également la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ (KliK) depuis 2017. Il sera accompagné du Conseiller national Thomas Hurter (Président central de l’ACS) et de Gian-Luca Lardi (Président central de la SSE) en tant que respectivement 1^{er} et 2^e vice-présidents.

Personnes de contact

Daniel Hofer, Président de routesuisse
Portable : 079 208 30 44
e-mail : hofer@avenergy.ch

Olivier Fantino, Directeur de routesuisse
Portable : 079 524 14 46
e-mail: o.fantino@strasseschweiz.ch